



# Groupe de pilotage des réseaux ruraux européens

## Rapport de la 4<sup>e</sup> réunion du Groupe de pilotage

Bruxelles, 4 mars 2016



## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>Activités de renforcement des capacités en soutien à la mise en œuvre des PDR .....</b>	<b>4</b>
<b>Activités de renforcement des capacités en soutien à l'évaluation des PDR .....</b>	<b>7</b>
<b>Renforcer la participation et construire des synergies entre le travail thématique des réseaux ruraux .....</b>	<b>8</b>
<b>Évaluer les résultats .....</b>	<b>11</b>
<b>Conclusion et prochaines étapes .....</b>	<b>12</b>
<b>Annexe I : résultats du groupe de travail sur les « activités de renforcement des capacités en soutien à l'évaluation des PDR » .....</b>	<b>13</b>
<b>Annexe II : éléments importants à prendre en compte dans l'auto-évaluation des réseaux ruraux de l'UE</b>	<b>16</b>

## Introduction

09 h 30 – 09 h 45

Accueil et  
introduction par  
Aldo Longo, DG  
AGRI

*Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

Aldo Longo (DG AGRI, Directeur) souhaite la bienvenue aux membres du Groupe de pilotage (GP) et présente le programme de la journée. Les objectifs de la réunion sont :

- Renforcer l'implication des membres du GP dans les activités des réseaux ruraux
- Poursuivre la définition des priorités pour 2016
- Renforcer les synergies et les complémentarités entre les activités
- Enregistrer des progrès en ce qui concerne les méthodes de suivi et d'évaluation des résultats des activités des réseaux ruraux

Il indique que la session du matin sera axée sur la **coordination des activités de renforcement des capacités** menées par les différentes unités de soutien du réseau européen, afin de veiller à ce que ce travail permette de tirer davantage profit des opportunités offertes par les PDR.

Lors de la session de l'après-midi, les membres du GP ont la possibilité d'exprimer leur avis sur les moyens de **renforcer les synergies entre les principaux domaines thématiques de travail des réseaux** – (a) Zones rurales intelligentes et compétitives et (b) Transition vers l'économie verte – ainsi que de donner leur avis sur l'auto-évaluation des réseaux ruraux.

[Aperçu des activités des réseaux,](#)  
Matthias  
Langemeyer, DG  
AGRI

Matthias Langemeyer (DG AGRI, chef d'unité faisant fonction) présente les principales activités menées par les deux réseaux européens (REDR et PEI-AGRI), conformément au cadre stratégique des réseaux ruraux de l'UE et aux priorités identifiées par l'Assemblée des RR en décembre 2015.

Les activités seront axées sur le renforcement des capacités et sur les deux domaines thématiques : (a) Zones rurales intelligentes et compétitives et (b) Transition vers l'économie verte.

## Activités de renforcement des capacités en soutien à la mise en œuvre des PDR

09 h 45 – 10 h 30

### Partie I

[Activités de renforcement des capacités du REDR](#), Paul Soto, PC REDR

[Activités de renforcement des capacités du PEI-AGRI](#), Pacôme Elouna Eyenga, PS PEI

*Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

▪ **Rendre les activités du réseau plus utiles aux parties prenantes**  
Paul Soto (chef d'équipe, Point de contact du REDR) présente les principales **activités de renforcement des capacités et d'échange entre pairs** qui seront menées au cours du premier semestre de 2016 par le PC REDR **pour soutenir une meilleure mise en œuvre des PDR.**

Pacôme Elouna Eyenga (chef d'équipe, Point de service du PEI-AGRI) présente les principales activités de **renforcement des capacités** menées en vue de **soutenir la mise en œuvre du PEI-AGRI dans les PDR.**

Discussion  
ouverte

**En petits groupes, les participants discutent d'idées pour rendre les activités du réseau plus utiles aux parties prenantes.**

Les discussions soulignent que les **bonnes pratiques** sont un instrument clé. Dans ce contexte, les membres du GP appellent aussi à partager les expériences négatives/les enseignements tirés. Cependant, pour rendre ces enseignements plus utiles, les **méthodes et canaux de diffusion** pourraient être améliorés et élargis avantageusement (par ex. plus de vidéos).

La nécessité de mieux **coordonner le transfert d'informations** depuis les trois unités au niveau européen jusqu'aux réseaux des États membres et des régions est aussi identifiée, par ex. en créant des points focaux ayant une vue d'ensemble des activités du PC REDR, du PS PEI et du Helpdesk Évaluation (HD).

Davantage de **traductions du matériel** dans les différentes langues européennes sont demandées. La nécessité d'utiliser un **style plus accessible** est aussi soulignée – par exemple, à travers un langage moins scientifique dans les rapports des groupes de réflexion. Ces approches pourraient rendre le matériel plus utile aux groupes de parties prenantes.

Certains membres du GP s'interrogent sur la solidité des liens entre les **groupes de réflexion** (GR) et les groupes opérationnels (GO) dans la pratique et soutiennent que les GR ne semblent pas suivre une approche ascendante axée sur la demande. Les GR peuvent être une source d'inspiration pour le travail sur le terrain et entraîner la création d'autres GO.

Les participants soulignent aussi l'importance de davantage d'informations et de clarté en ce qui concerne la **mise en œuvre de certaines mesures**, notamment la Mesure 16 « Coopération » (M16), le soutien à la création de groupes opérationnels et la mise en œuvre de services de conseil.

11 h 00 – 11 h 45

Partie II

[Soutien du REDR au renforcement des capacités des RRN](#), Edina Ocsko, PC REDR

*Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

**Renforcer le rôle des RRN**

Edina Ocsko présente un aperçu des **activités** en cours et **prévues** du REDR en **soutien aux RRN**, tel que discuté lors de la réunion des RRN qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> mars 2016 en Slovénie.

[Renforcer le rôle des RRN dans le PEI-AGRI,](#)  
Margarida Ambar,  
PS PEI

[REDR – renforcement des capacités LEADER/CLLD,](#)  
John Grieve, PC  
REDR

Discussion  
ouverte

Margarida Ambar présente les activités de renforcement des capacités du Point de service du PEI-AGRI en vue de **renforcer le rôle des RRN dans la promotion de l'innovation** à travers le PEI-AGRI.

John Grieve présente les principaux points d'action qui ont émergé lors de la 3<sup>e</sup> réunion du sous-groupe LEADER/CLLD ainsi que les **activités** en cours du REDR **en soutien à LEADER et au CLLD**.

### **En petits groupes, les participants discutent d'idées pour renforcer le rôle des RRN**

Il est demandé aux participants d'indiquer les activités spécifiques du réseau qui les intéressent particulièrement et/ou auxquelles ils aimeraient participer.

Les participants indiquent qu'un **échange de bonnes pratiques** serait très utile sur une vaste série de sujets, notamment :

- l'application des **options de coûts simplifiés** dans d'autres fonds
- la **mise en œuvre** efficace du CLLD
- la création de **réseaux qui impliquent efficacement les parties prenantes**, etc.

Les participants notent aussi que les capacités des RRN doivent spécifiquement être renforcées dans les domaines suivants : **LEADER ; évaluation ; promotion de l'innovation ; Mesure 16 « Coopération » ; groupes opérationnels**, etc.

Parmi les autres activités pour les réseaux mises en avant, citons **l'implication d'acteurs/institutions qui jouent un rôle continu dans les zones rurales mais ne bénéficient peut-être pas des fonds des PDR**, par ex. les services de conseil.

Les **approches utiles** pourraient inclure la diffusion d'informations succinctes sur tous les événements qui pourraient intéresser les parties prenantes des RRN, l'apport d'un soutien aux plateformes électroniques des GAL en cours de développement, etc.

## Activités de renforcement des capacités en soutien à l'évaluation des PDR

11 h 45 – 12 h 30

[Activités de renforcement des capacités en soutien à l'évaluation des PDR](#), Hannes Wimmer, Helpdesk Évaluation REDR

*Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

### Soutenir l'évaluation des PDR

1. Accroître les connaissances en matière d'évaluation dans les États membres

Hannes Wimmer, chef d'équipe du *Helpdesk Évaluation du REDR*, présente les « Activités de renforcement des capacités en soutien à l'évaluation des PDR ». Le Helpdesk Évaluation répond aux besoins d'évaluation dans les États membres en offrant des **activités de renforcement des capacités dans quatre domaines** : (1) le Système commun de suivi et d'évaluation, (2) la mise en place du système pour répondre aux questions d'évaluation, (3) l'évaluation de LEADER/CLLD et des stratégies de développement local et (4) l'évaluation des réseaux ruraux nationaux.

Les **événements ciblent différentes parties prenantes** : représentants des autorités de gestion, ministères, évaluateurs, GAL, USR et autres. Au total, depuis mai 2015, plus de 850 participants ont pris part à ces événements de renforcement des capacités. Les participants ont évalué la qualité de ces événements comme très élevée et ont confirmé une augmentation significative des connaissances liées à l'évaluation.

2. Partager les expériences issues des activités de renforcement des capacités

Durant la présentation, **Maria Custódia Correia** (Direção Geral de Agricultura e Desenvolvimento Rural), **partage son expérience** quant à l'organisation de l'événement de renforcement des capacités du Helpdesk Évaluation sur « L'évaluation de LEADER/des SDL » à Lisbonne, en mai 2015. Les participants à la formation, environ 70 représentants de groupes d'action locale, pouvaient y apprendre comment définir et utiliser des indicateurs, comment répondre aux questions d'évaluation et le rôle de différents acteurs dans le processus d'évaluation.

### Discussion ouverte

Après la présentation, un exercice interactif est mené avec les membres du GP afin de rassembler des **idées en ce qui concerne les besoins d'activités futures de renforcement des capacités liées à l'évaluation des PDR**. En petits groupes, les participants discutent de trois questions, à savoir :

1. Dans votre État membre, qui a besoin de renforcer ses capacités d'évaluation ?
2. Dans quels domaines les capacités d'évaluation doivent-elles être renforcées en 2016 ?
3. Comment les réseaux peuvent-ils soutenir le renforcement des capacités d'évaluation dans votre État membre ?

Les réponses sont transmises à la plénière et rassemblées dans des feuilles de travail. Les résultats sont résumés à l'Annexe 1.

## Renforcer la participation et construire des synergies entre le travail thématique des réseaux ruraux

14 h 00 - 14 h 30

**Activités thématiques : Point de contact du REDR, Point de service du PEI-AGRI, Paul Soto (PC REDR) Pacôme Elouna Eyenga, (PS PEI)**

*Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

Paul Soto (chef d'équipe, Point de contact du REDR) et Pacôme Elouna Eyenga (chef d'équipe, Point de service du PEI-AGRI) réalisent une présentation conjointe des principales activités du REDR et du PEI-AGRI, respectivement dans les deux domaines thématiques suivants :

- « Zones rurales intelligentes et compétitives » ;
- « Promotion de la transition vers l'économie verte ».

14 h 30 – 15 h 45

**Discussions en groupes parallèles :**

Les membres du GP se répartissent en deux groupes pour discuter de questions clés liées au renforcement de la participation et au développement des synergies entre le travail thématique des réseaux ruraux.



### Zones rurales intelligentes et compétitives

Dans le groupe « Zones rurales intelligentes et compétitives », les discussions sont axées directement sur les aspects pratiques de la communication et de l'échange entre les réseaux : tant au niveau européen qu'avec le réseau élargi de parties prenantes. Le groupe convient de trois recommandations pour chaque question :

#### Comment le REDR et le PEI-AGRI peuvent-ils contribuer à leur travail respectif et s'en inspirer ?

1. Chaque réseau devrait envoyer des **représentants aux réunions de l'autre**, qui agiraient en tant que « messagers » (pour contribuer au travail) et « rapporteurs » (pour s'en inspirer) ;
2. Chaque réseau devrait contribuer activement à la **diffusion des productions** et des messages **de l'autre** – éventuellement en l'adaptant à des publics cibles (par ex. niveau de langage scientifique ou technique) ;
3. **Davantage de clarté quant aux différents rôles des deux réseaux** pourrait être utile – et particulièrement quant au public cible des activités/réunions spécifiques des deux réseaux : « Des groupes moins nombreux, mais mieux ciblés ».

#### Que peuvent faire les réseaux ruraux européens pour assurer une meilleure acceptation et utilisation de l'information par les parties prenantes ?

1. Mieux utiliser les **RRN en tant que canaux de diffusion** pour atteindre les parties prenantes sur le terrain (ce qui requiert une communication à double sens améliorée avec les RRN) ;
2. Réaliser des **productions plus faciles à communiquer** – du matériel écrit plus court et plus facile à assimiler (par ex. des fiches d'information), mais aussi des formats alternatifs et plus visuels (par ex. des vidéos et l'utilisation d'images et de graphiques) ;
3. Assurer une **meilleure communication avec les membres du GP** – faciliter les discussions en cours entre les réunions, rendre du matériel de préparation disponible avant les réunions.

### Économie verte

Les discussions dans ce groupe commencent par une **définition de l'« économie verte »**. Le concept reste vague pour certaines des parties prenantes, en partie à cause du grand nombre de termes associés à ce domaine politique élargi (par ex. bioéconomie, économie circulaire). Le travail des réseaux peut être orienté pour clarifier le concept à travers de bons exemples de projets et pratiques qui génèrent des résultats économiques et environnementaux réels et pratiques.

**a) Comment le REDR et le PEI-AGRI peuvent-ils contribuer à leur travail respectif et s'en inspirer ?**

Le travail du PEI-AGRI peut contribuer à d'autres activités des réseaux, en particulier dans les domaines suivants :

- Les **résultats des groupes de réflexion du PEI-AGRI** devraient être diffusés et communiqués aux AG et aux RRN afin d'alimenter les groupes opérationnels (GO) plus directement ainsi que les activités thématiques et de renforcement des capacités soutenues par le REDR.
- Les **résultats des GO** pourraient aussi être communiqués aux activités de renforcement des capacités et thématiques soutenues par le REDR et être utilisés pour orienter les futurs groupes de réflexion du PEI-AGRI.

Les deux réseaux devraient avoir pour objectif de collaborer pour **élargir les domaines de travail qui génèrent des résultats utiles** liés à l'économie verte.

Par ailleurs, le soutien à **l'élargissement des résultats des projets LEADER** peut alimenter le travail des deux réseaux. À cet égard, le partage des bonnes pratiques dans ces domaines, ainsi qu'une diffusion efficace de l'information deviennent cruciaux. Les principaux points de départ en la matière pourraient être les projets de bonnes pratiques du REDR et les résultats des différentes activités de renforcement des capacités de LEADER/CLLD.

**b) Que peuvent faire les réseaux ruraux européens pour assurer une meilleure acceptation et utilisation de l'information par les parties prenantes ?**

Souvent, les informations générées par les différentes unités de soutien du PEI-AGRI et du REDR sont transmises aux parties prenantes et aux bénéficiaires finaux par les réseaux ruraux nationaux. **L'incorporation des organisations européennes** (en particulier, mais sans s'y limiter, celles du groupe de dialogue civil) **au public cible direct de ces informations** permettra d'améliorer la sensibilisation sur le terrain et de contrôler l'utilité des informations produites.

En outre, selon l'expertise et les intérêts spécifiques, les deux réseaux pourraient entamer, de façon utile, **des échanges avec les organisations qui ne sont pas membres de l'Assemblée des réseaux ruraux** et/ou d'autres réseaux. Pour l'économie verte, l'échange d'informations avec le GDC « Environnement et changement climatique » pourrait se révéler utile.

<p>16 h 15 – 16 h 30 <b>Retour des groupes parallèles</b></p>	<p>Ed Thorpe (PC REDR) donne un aperçu des principaux points de discussion de l'atelier sur les zones rurales intelligentes et compétitives. (Voir plus haut.)</p> <p>Mike Gregory (PC REDR) présente les principaux résultats de l'atelier sur l'économie verte. (Voir plus haut.)</p>
<h2>Évaluer les résultats</h2>	
<p>16 h 30 – 17 h 00 <b>Évaluer les résultats des réseaux ruraux nationaux, Edina Ocsko PC REDR</b></p>	<p><i>Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet</i></p> <p>Edina Ocsko (PC REDR) explique les prochaines étapes de la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation efficace. Elle présente le projet de proposition d'un <b>cadre d'auto-évaluation pour les réseaux ruraux européens</b>.</p> <p>Les indicateurs de réalisation – des éléments clés – ont été introduits dans le cadre par les trois unités de soutien du réseau européen, en lien avec les activités définies dans le cadre stratégique de l'UE pour les réseaux ruraux.</p>
<p><b>Discussion ouverte</b></p>	<p>Les participants au GP réfléchissent à ce qui pourrait leur être utile de savoir à propos des réalisations des réseaux ruraux européens. Les résultats de ces réflexions sont présentés à l'Annexe II.</p>

## Conclusion et prochaines étapes

17 h 00 – 17 h 30

**Prochains événements,**  
**Matthias Langemeyer, DG AGRI**

*Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

M. Matthias Langemeyer présente les dates des prochains événements majeurs des réseaux ruraux européens :

- 5<sup>e</sup> sous-groupe Innovation – 02 juin 2016
- 5<sup>e</sup> Groupe de pilotage des RR – 16 juin 2016
- 4<sup>e</sup> sous-groupe LEADER/CLLD – 2<sup>e</sup> moitié de septembre (à confirmer)
- 6<sup>e</sup> sous-groupe Innovation – octobre 2016 (à confirmer)
- 6<sup>e</sup> Groupe de pilotage des RR – 25 octobre 2016 (à confirmer)
- 3<sup>e</sup> Assemblée des RR – 1<sup>er</sup> décembre 2016

M. Longo encourage à associer les activités aux acteurs et à leurs besoins, en tenant compte des besoins nationaux/régionaux et de ceux des autorités de gestion, des organismes payeurs, des auditeurs et des bénéficiaires finaux.

Le risque de surcharger les parties prenantes avec un grand nombre d'événements, d'ateliers et d'informations en circulation est reconnu. Cependant, les efforts de coordination entrepris par les deux réseaux européens quant à la sélection des thèmes et des dates des prochains événements sont soulignés.

**Remarques finales,**  
**Aldo Longo, DG AGRI**

M. Longo souligne que la 4<sup>e</sup> réunion du Groupe de pilotage représente un grand pas en avant pour l'opérationnalité des réseaux ruraux européens.

Les échanges et la participation active à la réunion permettent d'en savoir plus sur les dynamiques et les besoins des réseaux. Ce niveau de participation doit être maintenu et amélioré lors des prochaines réunions.

Il est suggéré que l'Assemblée des réseaux ruraux devrait envisager des « groupements » d'activités axés sur la demande (par ex. autour de l'initiative de projet cadre qui a eu lieu parallèlement à la réunion du sous-groupe LEADER/CLLD).

Lors de la prochaine réunion du Groupe de pilotage, un état des lieux de l'outil d'auto-évaluation des réseaux ruraux européens sera présenté et les participants à ce groupe commenceront à examiner les priorités et le planning pour l'année prochaine, qui seront ensuite discutés lors de la prochaine réunion de l'Assemblée.

## Annexe I : résultats du groupe de travail sur les « activités de renforcement des capacités en soutien à l'évaluation des PDR »

Les membres du groupe de pilotage ont été invités à identifier les besoins et à formuler des idées concernant les futures activités de renforcement des capacités liées à l'évaluation. Le tableau suivant résume les réponses en relation avec les trois questions débattues durant le travail de groupe.

### Question 1 : dans votre État membre, qui doit renforcer ses capacités d'évaluation ?

QUI	POURQUOI
<b>Autorités de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour connaître les exigences légales en termes d'évaluation (par ex. ce qui doit faire l'objet d'un rapport en 2017)</li> <li>- Pour savoir comment répondre aux questions d'évaluation à travers des indicateurs et données</li> </ul>
<b>RRN et USR/RRN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour leur permettre de soutenir les GAL en ce qui concerne les questions liées à l'évaluation et l'auto-évaluation</li> </ul>
<b>Groupes d'action locale et groupes opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour accroître les connaissances sur le nouveau SCSE</li> <li>- Pour comprendre l'objectif de la collecte de données pour l'évaluation et l'auto-évaluation</li> </ul>
<b>Comité de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour être informé et tenu au courant au sujet du SCSE</li> <li>- Pour avoir une image cohérente du système de S&amp;E de l'UE</li> </ul>
<b>Évaluateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour être tenu au courant au sujet du nouveau SCSE</li> <li>- Pour connaître les exigences légales en matière d'évaluation</li> <li>- Pour en savoir plus sur l'utilisation des résultats de l'évaluation (voulu/non voulu)</li> </ul>
<b>Organes d'exécution, fournisseurs de service, groupes opérationnels, etc.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour savoir pourquoi des données sont collectées</li> <li>- Pour savoir comment utiliser les résultats de l'évaluation</li> </ul>
<b>Autres parties prenantes (ONG, réseaux européens, bénéficiaires)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour encourager la discussion, le feedback et l'utilisation des résultats de l'évaluation</li> </ul>
<b>Tous les acteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour intégrer et consulter des acteurs de différents domaines thématiques (environnemental, social, économique, etc.)</li> <li>- Pour accroître la transparence du système global</li> </ul>

## Question 2 : dans quels domaines les capacités d'évaluation doivent-elles être renforcées en 2016 ?

DOMAINE	CONTENU
<b>Évaluation des RRN / de LEADER/CLLD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif de l'évaluation</li> <li>- Développement de questions d'évaluation et d'indicateurs simples pour les RRN / LEADER/CLLD</li> <li>- Suivi et évaluation des indicateurs de résultat</li> <li>- Interrelation entre l'évaluation et l'auto-évaluation</li> </ul>
<b>Collecte de données et gestion des données pour l'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils et méthodes de collecte des données au niveau local</li> <li>- Indicateurs environnementaux</li> </ul>
<b>Gestion et planification des évaluations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification à long terme de l'évaluation</li> <li>- Rentabilité des évaluations</li> <li>- Rapports de qualité sur l'évaluation</li> <li>- Meilleure utilisation des résultats de l'évaluation</li> <li>- Mauvais exemples pour tirer des enseignements des erreurs</li> </ul>
<b>Évaluation de l'approche plurifonds</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution des PDR au cadre stratégique commun</li> <li>- Organisation des évaluations dans d'autres Fonds ESI</li> <li>- Comment intégrer l'évaluation des PDR dans d'autres Fonds ESI ?</li> <li>- Développement d'outils communs pour évaluer les résultats de différents fonds</li> </ul>
<b>Éléments fondamentaux de l'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension de la différence entre le SCSE et le CCSE</li> <li>- Questions d'évaluation communes</li> <li>- Compréhension commune des indicateurs</li> </ul>
<b>Domaines d'évaluation spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment évaluer les effets environnementaux et socioéconomiques ?</li> <li>- Comment évaluer l'efficacité (rentabilité) ?</li> <li>- Évaluation des systèmes d'exécution (sélection de projets, mise en œuvre, etc.)</li> <li>- Mesure des emplois créés</li> <li>- Évaluation de la complémentarité des PDR avec d'autres fonds</li> <li>- Évaluation des coûts administratifs</li> <li>- Évaluation des approches innovantes</li> </ul>

### Question 3 : comment les réseaux peuvent-ils soutenir le renforcement des capacités d'évaluation dans votre État membre ?

PHASE	Soutien potentiel fourni par les réseaux
<b>Préparation des activités de renforcement des capacités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Test préliminaire des capacités d'évaluation des États membres</li> <li>- Mise en avant des résultats de précédentes évaluations</li> <li>- Coopération entre le Helpdesk et les RRN pour agir comme multiplicateurs des activités de renforcement des capacités</li> </ul>
<b>Mise en œuvre des activités de renforcement des capacités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager l'échange d'expériences (par ex. collecte de données, nouvelles exigences en matière d'évaluation, etc.)</li> <li>- Soutenir l'évaluation par les pairs et l'auto-évaluation à travers les mesures de coopération</li> <li>- Renforcer la compréhension commune des exigences en matière d'évaluation</li> <li>- Promouvoir des actions de suivi des événements de renforcement des capacités et en tirer profit</li> </ul>
<b>Diffusion des conclusions de l'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffuser les résultats de l'évaluation</li> <li>- Soutenir l'organisation de réunions/séminaires lors de la phase de diffusion</li> <li>- Interagir avec les organisations nationales/régionales de parties prenantes dans le cadre du partage des informations et des connaissances</li> <li>- Partager des bonnes et des mauvaises pratiques</li> </ul>

## Annexe II : éléments importants à prendre en compte dans l'auto-évaluation des réseaux ruraux de l'UE

<b>Impacts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparer l'impact du travail entre les RRN et peut-être tirer des enseignements à propos des résultats</li> <li>• Nécessaire pour définir quels sont les indicateurs d'impact</li> </ul>
<b>Efficacité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est l'efficacité du travail du RRN aux niveaux national et européen ?</li> <li>• Dans quelle mesure les RR européens contribuent-ils à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 ?</li> <li>• Comment l'information produite par les RR européens est-elle utilisée au niveau des RRN ? Article ? E-mail ? Séminaire ?</li> <li>• Que se passe-t-il avec les résultats des groupes de réflexion du PEI-AGRI ? Projets dans les EM ? Exemples de bonnes pratiques ? Diffusion de l'information ?</li> <li>• Comment les points d'action des différentes réunions se transforment-ils en actions concrètes ?</li> <li>• Qu'est-ce qu'il s'est bien passé ? Qu'est-ce qu'il s'est mal passé ? Pourquoi ?</li> </ul>
<b>Résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels types de changements ont eu lieu dans la vie réelle sur la base de la proposition faite par les RR européens ?</li> <li>• Que se passe-t-il avec ces propositions après la réunion ?</li> <li>• Que deviennent les bonnes pratiques collectées ? (À titre informatif seulement ? Échange réel ?)</li> <li>• Bons et mauvais exemples : comment sont-ils utilisés ?</li> <li>• Part de l'innovation produite qui a été/sera appliquée en pratique (utile pour les agriculteurs)</li> <li>• Applications pratiques des réseaux ruraux européens</li> </ul>
<b>Valeur ajoutée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la valeur ajoutée des bonnes pratiques</li> <li>• Quelle est la réelle valeur ajoutée de la nouvelle structure de gouvernance / des RR européens ?</li> <li>• En savoir plus sur les initiatives nouvelles et innovantes (campagnes, contenus, récompenses, brochures...)</li> </ul>



<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure les besoins des parties prenantes ont-ils été pris en compte par les activités des RR européens ?</li> <li>• La pertinence est liée à l'information générée et à l'échange d'informations (bonnes pratiques, apprentissage mutuel, objectif d'amélioration des zones rurales et de leurs moyens de subsistance) ? En outre, cela s'applique aussi aux mesures des PDR qui peuvent être mesurées efficacement par leur adoption.</li> <li>• Évaluation de la part des AG et parties prenantes</li> </ul>
<b>Autres suggestions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de la part des AG et parties prenantes</li> <li>• Informations concrètes (fiches, dépliants, prospectus) sur comment demander du soutien, évaluation de projets déjà terminés (et diffusion des informations associées aux parties prenantes potentielles, circulation des informations dans les EM régionalisés)</li> <li>• Trouver facilement des exemples de projets et personnes de contact pour discuter des aspects pratiques</li> <li>• Comment garantir que l'évaluation soit réalisée suivant la même méthode dans tous les EM ?</li> <li>• Exemples de bonnes pratiques</li> <li>• Traduction des résultats des groupes de réflexion et des groupes de travail thématiques</li> </ul>